



comment faire pour voir mes ptites nièces

Par **guiguirocky**, le **16/09/2019** à **00:43**

Bonjour,

Je voulais savoir comment faire pour voir mes nièces car l'une est placée et cela fait plus de plus de 4 ans que je l'ai pas vue (à cette heure, elle est en famille d'accueil, elle aura 5 ans le 3 novembre 2019) et l'autre, je ne la vois pas, les parents (mon frère et sa femme) ne veulent pas que je les vois, j'ai même eu des menaces de la part des parents des 2 petites comme quoi il ne fallait pas toucher leurs filles et que, de toutes façons, ils feront tout pour ne pas que je les vois. Je demande donc comment faire pour avoir des droits de visites, sachant que je ne m'entends plus avec mon frère et sa femme, je ne sais pas comment faire.

Merci de votre compréhension et de vos réponses.

Par **morobar**, le **16/09/2019** à **08:03**

Bonjour,

Direction le JAF au tribunal de Grande instance.

Avec une très faible probabilité de succès, le juge considérant l'intérêt des enfants, qui ne vous connaissent pas, et non le vôtre.